



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Le président de l'Assemblée législative annonce la nomination de la nouvelle commissaire aux langues du Nunavut

IQALUIT, Nunavut (le 10 décembre 2012) – Le président de l'Assemblée législative, Hunter Tootoo, a annoncé aujourd'hui que le Bureau de régie et des services recommandera aux députés de l'Assemblée législative d'adopter une motion formelle lors de la prochaine session de la Chambre afin de nommer madame Sandra Inutiq à titre de commissaire aux langues du Nunavut. La 3^e session de la 3^e Assemblée législative reprendra ses travaux le 26 février 2013. Madame Inutiq a été nommée commissaire aux langues par intérim, avec entrée en fonction le 14 janvier 2013.

En vertu de la *Loi sur les langues officielles*, le commissaire aux langues du Nunavut est nommé par le commissaire du Nunavut sur recommandation de l'Assemblée législative. Le commissaire aux langues est l'un des hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative qui fait rapport directement à l'ensemble des députés de l'Assemblée.

« Au nom du Bureau de régie et des services, je suis très heureux d'accueillir madame Inutiq qui revient au Bureau du commissaire aux langues dans le cadre de ses nouvelles fonctions », a déclaré le président Tootoo. « Je suis persuadé qu'elle fera preuve d'un solide leadership à ce poste de grande importance ».

Un appel public de candidatures pour le poste de commissaire aux langues du Nunavut a été lancé en septembre 2012, à la suite du départ à la retraite de la titulaire antérieure de ce poste. Le Bureau de régie et des services de l'Assemblée législative a tenu un processus de sélection ouvert par voie de concours afin de pourvoir ce poste. En vertu de la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*, le Bureau a le pouvoir d'agir pour les questions qui relèvent de la compétence de l'Assemblée législative.

« Je me réjouis de poursuivre le travail entrepris par mes prédécesseurs afin d'assurer que les droits linguistiques des Nunavummiut sont respectés et protégés », a déclaré madame Inutiq.

Une note biographique est jointe au communiqué.

Sandra Kunuk Inutiq

Sandra Inutiq est diplômée du programme de l'École de droit Akitsiraq de 2005, et a par la suite été admise au barreau du Nunavut. Avant de recevoir son diplôme en droit de l'Université de Victoria, madame Inutiq a participé au Programme de formation en gestion Sivuliqtiksats du gouvernement du Nunavut. Madame Inutiq a également poursuivi des études à Ottawa à l'Université Carleton et dans le cadre du Programme Nunavut Sivuniksavut.

Madame Inutiq a occupé divers postes au sein de la fonction publique, notamment :

- Directrice générale – Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut;
- Directrice des politiques – Bureau du commissaire aux langues du Nunavut;
- Conseillère juridique – Ministère de la Justice du gouvernement du Nunavut;
- Analyste des politiques – Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Nunavut;
- Technicienne/présentatrice – Canadian Broadcasting Corporation;
- Animatrice – Inuit Broadcasting Corporation.

Madame Inutiq a participé activement à un certain nombre d'organisations territoriales et nationales, notamment :

- Le Conseil des normes du travail du Nunavut;
- La Commission des services juridiques du Nunavut;
- Le Comité consultatif de la magistrature du Nunavut;
- Le Groupe de travail sur l'Inuit Qaujimaqatunqangit;
- Le Conseil national des jeunes inuit;
- Le Comité consultatif du Réseau de la justice autochtone.

Madame Inutiq réside à Iqaluit. Elle parle couramment l'inuktitut et l'anglais.